

Département de la Drôme

Mairie de Châteaudouble

Châteaudouble, le 19 juillet 2018

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CHATEAUDOUBLE Séance du 18 juillet 2018

Nombre de Conseillers

En exercice **15**

Présents **12**

Votants **12**

Date de la convocation du Conseil Municipal : 12 juillet 2018

Date d'affichage du procès-verbal : 19/07/2018

L'an DEUX MIL DIX-HUIT, le dix-huit juillet à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de CHATEAUDOUBLE (Drôme), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **M. François BELLIER**.

Présents : MM. BERGER Alexandre - BRESSON Rachel - DOUVRE Philippe - GRANDOILLER Michel - MANSON Daniel - MOULIN Stéphanie - MOUTOT Rainier - REBELO Thierry - REVOL Gérard - ROUX William - VIGNARD Mireille

Absents excusés : MM. BOSSON Julie - PHILIT Claude - STALDER-MEYER Sandrine

Secrétaire de séance : Mme Mireille VIGNARD

---ooOoo---

1. Approbation du compte rendu de la séance du 13 juin 2018 :

Présentation et approbation du compte rendu de la séance du 13 juin 2018.

2. Décision Modificative n° 1 – Budget Primitif 2018 Commune

Compte tenu de l'achat du logiciel qui facilitera la gestion administrative de l'ALSH et de la subvention qui sera allouée par la CAF de la Drôme, Monsieur le Maire propose de procéder à un réajustement de crédit de 7 000 € en dépense d'investissement et à 2 670 € en recette d'investissement.

Le Conseil Municipal adopte cette proposition.

Adopté : Une délibération sera prise.

3. Caisse d'Allocations Familiales de la Drôme – demande de subvention pour l'achat du logiciel de l'ALSH :

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal que l'achat du logiciel pour la gestion administrative de l'ALSH peut être financé à hauteur de 50 % par la CAF de la Drôme.

Le Conseil Municipal, au vu de la fréquentation croissante et considérant que ce logiciel permettra une meilleure gestion administrative, sollicite une subvention auprès de la CAF de la Drôme et autorise monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Adopté : une délibération sera prise.

4. Projet « Bibliothèque » et « Salle des Fêtes » : Point sur les projets

• **Bibliothèque** : Le permis de construire a été accordé. L'architecte prépare le Document de Consultation des Entreprises (DCE) qui sera mis en ligne dès septembre.

• **Salle des fêtes** : Le Conseil Municipal est toujours dans la phase de discussion du projet. Il est proposé une réunion visualisation le **mercredi 25 juillet 2018 à 18h30** sur place.

5. Urbanisme :

➤ **OAP des JAYETTES** : Le Conseil Municipal avait souhaité que l'opérateur public Valence Romans Habitat initie le projet. Il s'avère aujourd'hui que les propriétaires s'engagent avec l'opérateur privé VALRIM ;

➤ **Déclaration Préalable** :

• Déposé par Monsieur Franck LIPANI pour la construction d'une piscine

• Déposé par Monsieur Christophe Marie CHARIGNON pour la construction d'une piscine

6. Questions diverses :

➤ **AXA** : a proposé à la commune de s'associer à une démarche d'assurance complémentaire envers les administrés. Le Conseil Municipal est défavorable à cette démarche

➤ **FDSEA** : Le maire fait part d'un courrier reçu de Monsieur Michel BAUDE, Président du syndicat local de Châteaudouble qui alerte sur l'impact de la révision des zones défavorisées simples sur les agriculteurs de la commune et sollicite un soutien de la part du Conseil Municipal. Monsieur le Maire informe qu'il était déjà intervenu

auprès de la Direction Départementale des Territoires et de la députée de la Drôme madame Célia DE LAVERGNE. Un courrier sera adressé au Conseil Départemental pour atténuer les effets financiers de cette réforme.

➤ **Valence Romans Agglo** propose des circuits historiques et patrimoniaux dans les différents villages du territoire. Une visite de notre village est programmée le jeudi 2 août 2018 à 18h, le rendez-vous est donné devant l'église Saint-Michel. Une information sera faite par mail auprès des administrés.

➤ **Les Journées Européennes du Patrimoine 2018 (15 et 16 septembre 2018)**: L'église et le temple seront ouverts le dimanche après-midi.

➤ **Transport scolaire rentrée 2018/2019** : Jusqu'à présent les enfants de moins de trois ans pouvaient accéder au transport. Une demande a été faite auprès de Valence Romans Déplacement pour le maintien des enfants de moins de trois ans dans le car. Après un refus, une demande de dérogation a été faite qui à ce jour n'a pas reçu de réponse favorable.

➤ **Valence Romans Agglo** : a mandaté un chargé de mission pour valoriser les bois privés et communaux. Une rencontre avec ce chargé de missions est programmée le jeudi 19 juillet 2018 en mairie.

La séance est levée à 22h00

Le prochain Conseil Municipal est prévu le mercredi 12 septembre 2018 à 20h30